

	DECLARATION DES PERFORMANCES N°0001-2013 selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)	 V.3
---	--	--

1 - Code d'identification unique du produit type :

PRB 100R

2 - Usage(s) prévus :

Mortier d'enduit intérieur d'usage courant (GP) ou de parement (CR) applicable sur les murs, plafonds, poteaux et cloisons

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 4

6(a) - Norme harmonisée :

EN 998-1 : 2016

Organisme(s) notifié(s) :

Non applicable

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	A1
Absorption d'eau	Wc 1
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu \leq 20$
Adhérence	0,2 N/mm ² - FP: A ou B ou C
Conductivité thermique ($\lambda_{10, sec}$)	0,54 W/mk (Valeur tabulée)
Durabilité	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier
Substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Aux Achards, le 25/02/2020

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique

